



Les programmes européens et relais d'information sur l'Europe : adresses utiles en Bretagne

SOMMAIRE

- 1 – Le programme Erasmus+**
- 2 – Erasmus+ Education formation**
 - 2.1 – Enseignement scolaire
 - 2.2 – Formation professionnelle
 - 2.3 – Enseignement supérieur
 - 2.4 – Education des adultes
 - 2.5 – Programmes de quelques réseaux bretons
 - 2.6 – Pour les demandeurs d'emploi
- 3 – Erasmus+ Jeunesse et sport**
 - 3.1 – Echanges de jeunes
 - 3.2 – Service Volontaire Européen (SVE)
 - 3.3 – Le dialogue structuré
 - 3.4 – Sport
 - 3.5 – Mobilité des professionnels
- 4 – Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE)**
- 5 – Relais d'information sur l'Europe**
 - 5.1 – Associations portées par des jeunes
 - 5.2 – Réseau Information Jeunesse, Eurodesk, Portail européen de la jeunesse
 - 5.3 – Euroguidance
 - 5.4 – Eures
 - 5.5 – Maisons de l'Europe, Europe Direct
 - 5.6 – Conseil régional de Bretagne

A CONSULTER :

Les programmes européens

Fiche Actuel CIDJ 8.53

Etudier à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.52

Faire un stage à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.22

Travailler à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.21

Etre volontaire à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26

www.enroutepourlemonde.org

Le site pour les jeunes bretons souhaitant partir à l'étranger.

Etudier, faire un stage, travailler, être volontaire, partir autrement... :

- ▶ conseils pour bâtir votre projet et préparer votre départ (formalités, transport, logement...)
- ▶ informations sur les programmes et les aides financières
- ▶ adresses utiles en Bretagne
- ▶ idées pour vivre une première expérience à l'étranger
- ▶ témoignages de jeunes bretons
- ▶ agenda des manifestations
- ▶ lieux d'information près de chez vous

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Le portail national sur la mobilité européenne et internationale. Moteur de recherche permettant selon votre profil, d'identifier différentes possibilités.

1 - Le programme Erasmus+

C'est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

Les plus d'Erasmus+

- ✓ apprendre une langue
- ✓ découvrir une culture
- ✓ gagner en autonomie
- ✓ enrichir son cv

■ En France, il est géré par 2 agences

▶ Agence Erasmus+ France Education & Formation

Elle gère les actions liés à l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'éducation des adultes (études, stages...).

- -> www.generation-erasmus.fr : découvrir les possibilités selon sa situation, témoignages et actualités.
- -> www.agence-erasmus.fr : informations par domaine pour les professionnels.
- -> www.erasmusplus.fr/penelope : plateforme d'accompagnement pour les porteurs de projets.

▶ Agence Erasmus+ Jeunesse

Elle gère les actions dans le domaine de l'éducation non-formelle (échanges de jeunes, volontariat...)

- -> www.erasmusplus-jeunesse.fr : le blog, pour découvrir les dernières actualités et les témoignages.
- -> <http://erasmusplus-jeunesse.fr/site> : le site, pour découvrir le programme en détail.

■ On part principalement dans les pays du programme Erasmus+

▶ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (évolution à suivre avec le Brexit), Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie.

▶ Quelques projets se déroulent dans les pays partenaires voisins ou du reste du monde.

■ On part dans le cadre de projets accrédités

- ▶ Les projets sont présentés puis gérés par des organisations accréditées par les agences (associations, collectivités, organismes d'envoi et d'accueil pour le SVE, groupes de jeunes informels...) qui fixent les conditions de participation et gèrent l'aspect financier.
- ▶ Les particuliers ne peuvent pas faire une demande de subvention directement.

■ L'Europass et le Youthpass

- ▶ 2 outils pour valoriser vos expériences européennes !
- Europass : -> <https://europass.cedefop.europa.eu/fr>
- Youthpass : -> www.youthpass.eu/fr



2 – Erasmus+ Education formation

2.1 – Enseignement scolaire

■ Etudier dans un autre pays

Erasmus+ permet à des élèves de l'enseignement secondaire (collège, lycée) de partir étudier dans un établissement scolaire d'un autre pays européen.

- ▶ A partir de 14 ans - 2 à 12 mois.
- ▶ Partenariat entre établissements.

■ Participer à un échange de classes

Erasmus+ encourage les échanges et la coopération entre les établissements scolaires en Europe, de la maternelle au lycée

- ▶ 2 mois maximum.
- ▶ Partenariat entre établissements.

Contact

- Votre professeur principal, CPE, principal ou proviseur pour connaître ses partenariats.
- -> www.agence-erasmus.fr / Enseignement scolaire
- Les établissements peuvent s'adresser au Rectorat – Dareic Rectorat – DAREIC : 96 rue d'Antrain - CS 10503 35705 Rennes Cedex 7 - 02 23 21 78 35 -> ce.dareic@ac-rennes.fr -> www.ac-rennes.fr / Actions éducatives et pédagogiques / Europe et International

■ Pour les professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays.

Enseigner dans un établissement d'un autre pays.

Erasmus+ encourage la mobilité des professionnels par le biais de formations, de stages, de situations d'observation dans une structure d'un autre pays. C'est aussi la possibilité d'enseigner.

- ▶ Personnels de l'enseignement scolaire.
- ▶ 2 jours à 2 mois.

Contact

- Votre employeur
- -> www.agence-erasmus.fr / Enseignement scolaire

2.2 – Formation professionnelle

■ Faire un stage dans un autre pays / Suivre une période de formation incluant une période en entreprise

Erasmus+ permet aux lycées professionnels et aux CFA (centres de formation des apprentis) d'organiser des périodes de stage dans un autre pays ou de nouer un partenariat avec un autre établissement pour proposer une période de formation accompagnée d'un stage dans un autre pays.

- ▶ Lycéens de l'enseignement technique ou professionnel et apprentis (jusqu'au niveau bac), y compris les élèves qui préparent une mention complémentaire bac+ 1.
- ▶ A partir de 2 semaines.
- ▶ Aide financière pour les frais de voyage et de séjours selon barème, gérée par l'établissement.

Contact

- Votre établissement
- Votre CFA
- -> www.generation-erasmus.fr

A noter

Peuvent être concernés les **salariés en formation** qualifiante ou diplômante (niveau bac maximum), financée dans le cadre d'un CIF,

du plan de formation, ou en contrat de professionnalisation. Le contact reste l'établissement de formation.

Attention : si la formation aboutit à un diplôme reconnu de l'enseignement supérieur (BTS compris), ils sont éligibles à Erasmus+ Enseignement supérieur.

■ Pour les professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays.

Enseigner dans un établissement d'un autre pays.

Erasmus+ encourage la mobilité des professionnels par le biais de formations, de stages, de situations d'observation dans une structure d'un autre pays. C'est aussi la possibilité d'enseigner.

- ▶ Personnels de l'enseignement et de la formation professionnelle. Personnels des entreprises intervenant dans les établissements.
- ▶ 2 jours à 2 mois.

Contact

- Votre employeur
- -> www.generation-erasmus.fr

2.3 – Enseignement supérieur

A noter

On peut bénéficier de **12 mois de mobilité** (étude et/ou stage) **par cycle** (Licence, master ou doctorat).

▶ Les **personnes en formation continue** (CIF, contrat ou période de professionnalisation) qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu (BTS, licence professionnelle, master....) sont concernées par ce volet du programme.

■ Etudier dans un autre pays

Erasmus+ permet à des étudiants, apprentis du supérieur (post-bac) de partir étudier dans un établissement partenaire de leur établissement.

- ▶ Etudiants en licence, master, doctorat, en BTS, DUT..., en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation post-bac.
- ▶ A partir de la 2ème année - 3 à 12 mois.
- ▶ Partenariat entre établissements.
- ▶ Aide mensuelle variable en fonction de la destination, gérée par l'établissement.

Contact

- Votre établissement
- -> www.generation-erasmus.fr

■ Faire un stage dans un autre pays

Erasmus+ permet à des étudiants, apprentis du supérieur (post-bac) de partir faire un stage.

- ▶ Etudiants en licence, master, doctorat, en BTS, DUT..., en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation post-bac.
- ▶ A partir de la 1ère année – 2 à 12 mois.
- ▶ Aide mensuelle variable en fonction de la destination, gérée par l'établissement.

Contact

- Votre établissement
- -> www.generation-erasmus.fr

A noter

Les étudiants souhaitant partir en tant qu'**assistant de langue** dans un pays européen peuvent dorénavant en faire la demande dans le cadre d'un stage Erasmus+.

■ Pour les professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays.

Enseigner dans un établissement d'un autre pays.

Erasmus+ encourage la mobilité des professionnels par le biais de formations, de stages, de situations d'observation dans une structure d'un autre pays. C'est aussi la possibilité d'enseigner.

- ▶ Personnels de l'enseignement supérieur.
- ▶ 2 jours à 2 mois.



Contact

- Votre employeur
- -> www.agence-erasmus.fr/ / Enseignement supérieur

2.4 – Education des adultes

Erasmus+ Education des adultes soutient toutes les formes générales d'éducation et de formation des adultes qu'elles soient formelles, informelles ou non formelles, délivrées par des organismes privés ou public, y compris l'éducation populaire.

■ Pour les professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays.

Enseigner dans un établissement d'un autre pays.

Erasmus+ encourage la mobilité pour les enseignants, les formateurs, les animateurs ainsi que l'ensemble des personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation des adultes.

- ▶ 2 jours à 2 mois.

Contact

- Votre employeur
- Agence Erasmus+ France Education & Formation
- > www.agence-erasmus.fr/ / Education des adultes

2.5 – Programmes de quelques réseaux bretons

■ Erasmus+ BEEP : pour l'enseignement agricole public breton

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par le réseau breton des établissements d'enseignement agricole publics
- ▶ Concerne les élèves, apprenti-es ou stagiaires en formation adulte dans un lycée public agricole de Bretagne (Bac pro, Brevet Pro (BP), CAPA, BPA, Certificat de spécialisation).
- ▶ Stage de 2 à 4 semaines.

Contact

- Référent coopération internationale de votre établissement
- Informations : -> www.formation-agricole-bretagne.fr/programme-erasmus-beep/faire-une-demande-de-bourse

■ Erasmus+ Movil'App : pour les apprentis des centres de formation des CCI et Chambres des métiers

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par le réseau breton centres de formation des CCI et Chambres des métiers.
- ▶ Stage de 2 à 26 semaines.

Contact

- Votre CFA
- > www.bretagne.cci.fr/mobilite-en-europe
- > facebook : Apprentis destination Europe

■ Erasmus+ B'Mouve : pour les élèves et étudiants de d'établissements de formations sanitaires et sociales

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par 16 établissements de formations sanitaires et sociales, avec le Conseil Régional.
- ▶ Elèves : stage de 14 jours minimum en Europe.
- ▶ Etudiants : stage de 2 mois minimum en Europe.

Contact

- Votre établissement s'il est partenaire
- Ecoles paramédicales de Vannes (IFSI et IFAS)
- CHRU de Brest (IFSI, IFAS, école de sage-femme, IFMK)
- Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Croix-Rouge Bretagne (IFSI, IFAS, IFAP)

- Askoria – Les métiers des solidarités
- Institut pour le Travail Educatif et Social (ITES) de Brest
- Institut de Formation en Pédiatrie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie (IFPEK) de Rennes
- Centre hospitalier de Saint-Brieuc (IFSI)
- Centre hospitalier de Redon (IFAS)
- Centre hospitalier de Fougères (IFAS, IFA)
- Institut de formation professionnelle Santé de Quimper (IFAS)
- Centre de formation Saint Michel de Malestroit (IFAS)
- Hôtel Dieu de Pont l'Abbé (IFAS)
- Lycée des métiers Marie Lefranc de Lorient (IFAS)

2.6 – Pour les demandeurs d'emploi

Dans le cadre d'Erasmus+ Education formation, il existe des programmes qui permettent de faire un stage professionnel « hors études » en Europe.

■ Les stages post-études pour diplômés récents

Erasmus+ ouvre la possibilité de mettre en place un projet de stage dans un autre pays. Le projet doit être validé avec l'établissement.

- ▶ Diplômés de moins d'un an de l'enseignement technologique et professionnel, de l'enseignement supérieur, apprentis.
- ▶ Avoir validé son projet durant sa dernière année d'études.
- ▶ 2 à 12 mois, dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.

Contact

- Votre établissement d'origine

■ Stage Erasmus+ - Pôle emploi (demandeurs d'emploi)

Pôle emploi avec partenaires

Permettre à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une immersion linguistique et professionnelle dans une entreprise, au sein de l'Union européenne. Stage de 3 à 6 mois.

Public

- ▶ Etre inscrit comme demandeur d'emploi et résider en France. Sans limite d'âge ni conditions de diplôme.
- ▶ Etre ressortissant de l'Espace économique européen et/ou ayant le droit de travailler dans le pays de destination au moment de la candidature.
- ▶ Etre autonome, curieux et savoir s'adapter aux situations nouvelles.

Modalités

- ▶ Stage en entreprise de 12 ou 24 semaines.
- ▶ **Préparation** au départ : informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays d'accueil et sur les moyens mis à disposition.
- ▶ **Accompagnement** par un conseiller Pôle emploi pendant la période de mobilité et au retour.
- ▶ Evaluation linguistique et cours de langue via une plateforme en ligne.
- ▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle, couvert par une assurance (rapatriement et responsabilité civile).

Financement

- ▶ Aides financières pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement.

Contact

- Votre conseiller Pôle emploi
- > www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international/



■ Stage Erasmus+ «Ariane» (demandeurs d'emploi des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan)

Jeunes à Travers le Monde, avec les Conseils départementaux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

Vivre une **expérience professionnelle en Europe** en lien avec son domaine d'activité ou pour découvrir un nouveau métier. Stage en entreprise de **4 mois**.

Public

- ▶ **18 à 30 ans** en recherche d'emploi et résidant en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan.
- ▶ Pour les jeunes résidant dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan, les places sont limitées.

Modalités

Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).

▶ **Pays** concernés : Allemagne, Belgique, Croatie, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Espagne, Royaume Uni, Irlande, Italie, Malte, Pologne, République Tchèque et Roumanie.

▶ **Départs** tout au long de l'année (prévoir un accompagnement d'environ 4 mois avant la date de départ effective).

▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.

▶ Accompagnement

- **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.

- **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.

- **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.

▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).

▶ Participation financière calculée selon le coût de la vie dans le pays d'accueil.

Contact

- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Stage Erasmus+ «Auberge» (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale de Bretagne)

Jeunes à Travers le Monde, avec Erasmus + et le réseau des Missions locales.

Vivre une **expérience professionnelle de 4 semaines au Royaume Uni, en Irlande et en Belgique** en découvrant les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration. Stage professionnel dans une auberge de jeunesse.

Public

- ▶ **18 à 25 ans**, résidant en Bretagne, inscrit dans une agence Pôle Emploi et suivi par une mission locale, quel que soit le niveau de qualification.

Modalités

▶ Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).

▶ **Départ collectif** : vérifier le calendrier sur le site de JTM.

▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.

▶ Accompagnement :

- **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.

- **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.

- **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.

▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).

▶ Prise en charge de l'hébergement.

▶ Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.

Contact

- Votre mission locale
- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Stage Erasmus+ «Animation» (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale de Bretagne)

Jeunes à Travers le Monde, avec Erasmus + et le réseau des Missions locales.

Vivre une **expérience professionnelle de 4 semaines au Portugal** en découvrant les métiers de l'animation et du travail social. Stage professionnel dans une association, entreprise ou collectivité.

Public

- ▶ **18 à 25 ans**, résidant en Bretagne, inscrit dans une agence Pôle Emploi et suivi par une mission locale, quel que soit le niveau de qualification.

Modalités

▶ Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).

▶ **Départ collectif** : vérifier le calendrier sur le site de JTM.

▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.

▶ Accompagnement :

- **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.

- **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.

- **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.

▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).

▶ Prise en charge de l'hébergement.

▶ Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.

Contact

- Votre mission locale
- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com



■ Stage Erasmus+ « Pass'Europe » (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale du Finistère)

Gwennili, en partenariat avec le BIJ de Brest et les Missions Locales du Finistère, le Conseil Départemental du Finistère

Permettre aux jeunes accompagnés par les Missions Locales du Finistère de **vivre une expérience professionnelle en Europe**, de développer leurs compétences linguistiques et sociales.

Public

- ▶ Pour les **18-25 ans**, domiciliés dans le **Finistère**, inscrits auprès d'une **Mission Locale**.
- ▶ Etre en recherche d'emploi, avec un **domaine professionnel** déjà identifié/expérimenté.
- ▶ Avoir un **niveau bac ou moins**, tous secteurs professionnels.

Modalités

- ▶ **2 mois de stage** à Dublin, Berlin ou Séville : 1 semaine de stage linguistique intensif, 7 semaines de stage en entreprise.
- ▶ Participer à une **réunion d'information** collective (organisées au sein des missions locales de Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper).
- ▶ 2 mois pour **préparer le départ** : entretiens individuels, préparation au départ collective, rencontres skype avec les partenaires européens, organisation administrative du départ.
- ▶ 1 **accompagnement au retour** : entretiens individuels, journée de rassemblement collective, transfert des compétences acquises.
- ▶ **Statut** : une fois le stage trouvé, stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

Financement

- ▶ Prise en charge du transport, de l'hébergement, de l'alimentation (demi-pension Dublin / forfait alimentation Berlin et Séville), de l'assurance et de l'accompagnement.
- ▶ Reste à charge de 25 à 45 euros par semaine, possibilité d'obtenir des co-financements des collectivités locales/des dispositifs Mission locale.

Contact

- Missions Locales du Finistère (Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper)
- Ou Association Gwennili, 02 98 53 06 86,
-> helene-mignon@gwennili.net

■ Stage Erasmus+ «Movel'App» (post apprentissage)

Chambres de commerce et d'industrie et Chambres de métiers et de l'artisanat

Permettre aux **jeunes issus des CFA** du réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne d'acquérir une expérience professionnelle via un **stage en Europe**.

Public

- ▶ Pour les jeunes ayant terminé et validé leur cursus de formation par un diplôme, issus d'un CFA du **réseau des CCI et des CMA de Bretagne**, et inscrits comme demandeurs d'emploi.

Modalités

- ▶ Stage de 3 à 6 mois maximum en Europe
- ▶ Statut : stagiaire de la formation professionnelle

Financement

- ▶ Bourse de séjour, cumulable avec les ARE Pôle Emploi.

Contact

- CCI Bretagne : 1 rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - 02 99 25 41 76
-> euroformation@bretagne.cci.fr
-> www.bretagne.cci.fr/mobilite-en-europe
-> facebook : Apprentis destination Europe

■ Stage Erasmus+ «BEEP 2» (post enseignement agricole)

Réseau des établissements publics agricoles de Bretagne

Permettre aux **jeunes et adultes issus de l'enseignement agricole public de Bretagne** de compléter leur expérience professionnelle, d'acquérir ou découvrir de nouvelles techniques, de s'initier ou se perfectionner en langue via un **stage en Europe en entreprise ou organisme professionnel**.

Public

- ▶ Pour tout lycéen, apprenti ou stagiaire formation adulte qui :
- a effectué tout ou partie de sa scolarité dans l'enseignement agricole public en Bretagne,
- a fini sa formation (même depuis peu),
- se trouve en situation de demandeur d'emploi au moment de sa demande.

Modalités

- ▶ Stage de 4 à 6 mois, en Europe (32 pays).
- ▶ Statut : stagiaire de la formation professionnelle.

Financement

- ▶ Bourse voyage : forfait selon l'éloignement du pays (souvent entre 180€ et 360€)
- ▶ Bourse séjour : forfait journalier selon le pays et la durée du séjour
- 25 à 39 € par jour selon la destination, pour les 14 premiers jours
- puis 18 à 27 € par jour selon la destination, à partir du 15ème jour.

Contact

- Un contact est indispensable avec son ancien établissement.
- Informations : -> www.formation-agricole-bretagne.fr/programme-erasmus-beep/faire-une-demande-de-bourse

3 – Erasmus+ Jeunesse et sport

Erasmus+ Jeunesse et sport concerne le développement des activités d'éducation non formelle.

- ▶ Il encourage la mobilité des jeunes de 13 à 30 ans - quelque que soit le niveau de diplôme ou de formation – et soutient leurs initiatives, les projets favorisant leur participation active à la vie de leur communauté, qui se déroulent dans l'un des pays « Programme ».
- ▶ Il encourage la mobilité des travailleurs de jeunesse pour apprendre et acquérir des compétences et aptitudes professionnelles, dans un autre pays.

■ Cinq axes

- ▶ **Les échanges de jeunes** : pour favoriser les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés.
- ▶ **Le service volontaire européen (SVE)** : pour favoriser l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté.
- ▶ **Les partenariats stratégiques** : pour partager des expériences et pratiques innovantes entre structures de différents pays actives dans l'éducation, la formation et la jeunesse.
- ▶ **La participation et le dialogue structuré** : pour soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs sur les grands thèmes qui les concernent.
- ▶ **La mobilité des travailleurs de jeunesse** : pour développer des coopérations entre professionnels de jeunesse.





■ Les pays participants

Les pays du programme : 28 Etats membres de l'Union européenne + Turquie, Suisse, Norvège, Liechtenstein, Islande, ancienne République yougoslave de Macédoine

Les pays voisins de l'Union européenne répartis en 4 zones géographiques :

Région 1 : Balkans occidentaux
Région 2 : partenariat oriental,
Région 3 : pays méditerranéens,
Région 4 : Fédération de Russie

A noter :

Des échanges de jeunes peuvent se monter avec les autres pays du monde éligibles (7 régions concernées dont les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, d'Asie, d'Amérique), cependant, la gestion est différente, elle est centralisée par l'agence « Education, Audiovisuel, Culture », basée à Bruxelles :
-> https://eacea.ec.europa.eu/homepage_fr.

■ Calendrier

Trois dates pour déposer les demandes de subvention. Le projet ne peut débuter que 3 mois après, si la demande est acceptée :

- ▶ 15 février 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre)
- ▶ 26 avril 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} août et le 31 décembre)
- ▶ 4 octobre 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2019)

■ Où s'informer ?

L'Agence Erasmus+ Jeunesse

- -> www.erasmusplus-jeunesse.fr : le blog, pour découvrir les dernières actualités et les témoignages.
- -> <http://erasmusplus-jeunesse.fr/site> : le site, pour découvrir le programme en détail.

La correspondante régionale

- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale : Géraldine Pierrot
4 avenue du Bois Labbé - 35043 Rennes Cedex - 02 23 48 24 37
-> geraldine.pierrot@drjcs.gouv.fr
-> www.bretagne.drjcs.gouv.fr

Les correspondants départementaux

- Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor : Gaëlle Lefeuvre, 02 96 62 83 26
-> gaelle.lefeuvre@cotes-darmor.gouv.fr
- Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère : Etienne Bars, 02 98 64 99 26
-> etienne.bars@finistere.gouv.fr

3.1 – Echanges de jeunes

Ils permettent à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux connaître leurs cultures respectives.

- ▶ C'est l'occasion de développer leurs compétences, leur prise de conscience sur des thèmes de société, de renforcer les valeurs comme la solidarité, la démocratie, l'amitié...
- ▶ Les jeunes peuvent être à l'initiative de l'échange, ils doivent se rapprocher d'une structure (équipement socio-culturel, collectivité...).
- ▶ Les groupes programment ensemble leur échange autour d'un thème d'intérêt commun.

Conditions

- ▶ 5 à 21 jours, au moins 2 pays.
- ▶ 16 à 60 participants âgés de 13 à 30 ans.
- ▶ Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture,

environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport...

- ▶ Il a une visée éducative et nécessite une implication des jeunes à toutes les étapes du projet.
- ▶ Il est porté par des structures « jeunesse », et se déroule en dehors des structures scolaires, universitaires ou de formation professionnelle.
- ▶ Aide financière : consulter le site de l'agence.

A noter

Ne peuvent pas bénéficier de subventions :

- ✓ les voyages d'études universitaires,
- ✓ les échanges qui visent à faire du profit financier,
- ✓ les échanges pouvant être considérés comme du tourisme,
- ✓ les festivals,
- ✓ les voyages de vacances,
- ✓ les tournées de spectacles,
- ✓ les chantiers.

Contact

- Structures jeunesse proche de chez vous
- Réseau Information jeunesse : www.ij-bretagne.com
- Pour les professionnels : correspondant régional ou départemental du programme.

3.2 – Service Volontaire Européen (SVE)

Le SVE est un volontariat qui permet de vivre une expérience interculturelle en participant aux activités d'une structure d'accueil à but non lucratif à l'étranger (associations, collectivités...).

- ▶ Il permet de découvrir un autre pays, une autre culture et d'acquérir de nouvelles compétences en se mettant au service d'un projet d'intérêt général.
- ▶ Pour les **17-30 ans**, Aucun niveau de langue, de diplôme ou de formation n'est requis pour participer.
- ▶ Durée : **2 à 12 mois** (en général 6 à 12 mois). Conditions spécifiques pour les jeunes ayant moins d'opportunités

▶ Des domaines d'activité variés

Des missions sont proposées dans les domaines :
✓ éducatif, ✓ culturel, ✓ artistique, ✓ social, ✓ humanitaire,
✓ protection de l'environnement, ✓ lutte contre le racisme...

▶ On part principalement dans les pays du programme Erasmus+

Les pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie.

Quelques projets se déroulent dans les pays partenaires voisins ou du reste du monde.

▶ C'est un programme où la quasi-totalité des frais est prise en charge :

- ✓ transport international,
- ✓ logement,
- ✓ nourriture,
- ✓ argent de poche.

▶ Les volontaires bénéficient d'un tutorat et d'un soutien linguistique.

▶ Pour découvrir les projets d'accueil :

- **Base de données des propositions en cours**
-> http://europa.eu/youth/volunteering/project_fr
- **Base de données de l'ensemble des structures agréées SVE**
-> http://europa.eu/youth/volunteering/evs-organisation_fr

▶ Pour être accompagné et participer, il faut prendre contact avec la structure d'envoi la plus proche de chez vous.



A savoir

- ▶ C'est la structure d'envoi ou d'accueil qui dépose la demande de subvention pour le volontaire.
- ▶ Il y a seulement **3 dates** dans l'année
 - ✓ 15 février 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre)
 - ✓ 26 avril 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} août et le 31 décembre)
 - ✓ 4 octobre 2018 (pour des projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2019)
- ▶ On part au plus tôt 3 mois après la date de dépôt du dossier.
- ▶ **6 mois** sont souvent nécessaires pour préparer son projet.
- ▶ On peut au retour valoriser son expérience grâce au **Youthpass** :
-> www.youthpass.eu/fr

SVE et Corps européen de solidarité (CES)

Le Corps européen de solidarité est une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Il se met en place peu à peu et une partie des missions SVE sont identifiées CES. Durée de 2 à 12 mois, dans les États membres de l'Union européenne.

- -> https://europa.eu/youth/SOLIDARITY_fr

Contact des structures d'envoi

COTES D'ARMOR

● Fédération départementale des MJC

18 rue Abbé-Vallée - 22000 Saint-Brieuc
02 96 62 08 70 - Contact : Yoann Le Puil
-> fdmjc.22@wanadoo.fr
-> fdmjc22-animation@orange.fr

● Intercultura

CRI (Centre de Ressources à l'International) - 3 rue de Dinard -
22100 Dinan
02 96 39 50 66
Accueil des personnes le mercredi
-> intercultura@intercultura22.fr

● Ligue de l'enseignement – Fédération des Côtes d'Armor

89 bd Edouard-Prigent - BP 528 - 22005 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 94 16 08 - Contacts : Janig Jégourel / Morgane Creisneas
-> international@fol22.com
-> www.fol22.com

FINISTERE

● Bureau Information Jeunesse

4 rue Augustin-Morvan - 29200 Brest
02 98 43 84 16 - Contact : Agnès Pissavy
-> agnes.pissavy@bij-brest.org
-> www.bij-brest.org

● Gwennili, échanges et rencontres interculturels

41 rue de Kerfeunteun - 29000 Quimper
02 98 53 06 86 - Contact : Hélène Mignon
-> helene-mignon@gwennili.net ou contact@gwennili.net
-> www.gwennili.net

ILLE-ET-VILAINE

● Jeunes à Travers le Monde (JTM)

Espace Anne de Bretagne - 15 rue Martenot (4^{ème} étage) - 35000
Rennes
02 99 78 01 55 - Contact : Adèle Buchet / Laurence Lefeuvre
-> jtm.info@international-jtm.com
-> www.international-jtm.com

● Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine

45 rue du Capitaine Maignan - 35000 Rennes
02 99 67 10 67 - Contact : Aleksandra Gorzelany-Querard
-> aleksandra.gorzelany-querard@ligue35.org
-> www.laligue35.org

● MAPAR

2, rue Claude Chantebel - BP 10317 - 35603 Redon Cedex
02 99 72 14 39 (standard)
02 99 72 48 76 (ligne directe) - Contact : Clémence Delvaux
-> mapar-sve@orange.fr
-> www.mapar.fr

MORBIHAN

● Bureau Information Jeunesse de Lorient

Esplanade du Moustoir - Rue Sarah Bernhard - 56100 Lorient
02 97 84 84 57

- > sve@bij-orient.fr
- > www.bij-orient.org

Vous pouvez également vous adresser au **correspondant régional** du programme.

Contact

● Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale : Géraldine Pierrot

4 avenue du Bois Labbé - 35043 Rennes Cedex - 02 23 48 24 37
-> geraldine.pierrot@drjscs.gouv.fr
-> www.bretagne.drjscs.gouv.fr

3.3 – Le dialogue structuré

L'objectif est de promouvoir la participation active des jeunes à la vie démocratique, d'encourager les débats autour des thématiques liées au Dialogue structuré*.

- ▶ Le Dialogue structuré est un débat entre les jeunes et les responsables politiques portant sur une série de sujets. Il a pour but de veiller à ce que l'opinion des jeunes soit prise en compte dans l'élaboration des politiques de l'UE sur la jeunesse :
-> http://europa.eu/youth/EU_fr.

- ▶ Les projets peuvent prendre la forme de séminaires, de conférences, de consultations et d'événements.

- ▶ Les activités sont conduites par les jeunes qui doivent être activement impliqués dans toutes les étapes du projet, de la préparation au suivi.

Conditions

- ▶ Minimum 30 jeunes âgés de 13 à 30 ans, avec la participation de responsables politiques, de travailleurs de la jeunesse.
- ▶ Minimum 2 pays pour les activités transnationales
- ▶ Aide financière : consulter le site de l'agence.

Contact

- Structures jeunesse proche de chez vous
- L'Agence Erasmus+ Jeunesse et ses relais, le correspondant régional ou départemental du programme.

3.4 – Sport

Partenariats collaboratifs sportifs

- ▶ Diverses activités peuvent être soutenues : mise en réseau, création de modules de formation, sensibilisation aux valeurs du sport et à l'éthique, sondages, conférences, séminaires, etc. Ces activités peuvent toucher plusieurs domaines (sport /santé, sport/jeunesse, sport/éducation...)

Manifestations européennes à but non lucratif

- ▶ Soutien financier à l'organisation d'événements sportifs européens ainsi qu'à l'organisation d'événements nationaux, organisés simultanément dans plusieurs pays européens.



Contact

- L'Agence Erasmus+ Jeunesse et ses relais, le correspondant régional ou départemental du programme.

3.5 - Mobilité des professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays...

Erasmus+ encourage la mobilité de toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière bénévole ou professionnelle : animateurs de jeunes, travailleurs sociaux, élus et techniciens des associations et mouvements d'éducation populaire, mais aussi des collectivités territoriales et tous les acteurs de la société civile traitant des questions européennes en lien avec la jeunesse.

Conditions

- ▶ Pour les travailleurs de jeunesse.
- ▶ Participation à des séminaires, formations, séminaires de contact, visites d'études ; activités d'observation en situation de travail.
- ▶ 2 jours à 2 mois.

Contact

- Votre employeur
- L'Agence Erasmus+ Jeunesse et ses relais, le correspondant régional ou départemental du programme.

4 - Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE)

EYE, c'est le programme européen d'échanges pour « jeunes » entrepreneurs. Il permet de trouver un entrepreneur hôte dans un pays d'Europe et d'aller faire un séjour de quelques mois (entre 1 et 6) dans son entreprise.

Public

- ▶ les personnes ayant créés leur entreprise il y a moins de 3 ans ou ayant un projet de création (pas de limite d'âge, « jeune » faisant référence à l'âge de l'entreprise – tous les secteurs sont concernés) ;
- ▶ qui souhaitent consolider leur projet en bénéficiant du soutien d'un chef d'entreprise expérimenté ;
- ▶ qui veulent donner à leur entreprise une dimension internationale.

Modalités

- ▶ S'inscrire sur la plateforme du programme EYE : www.erasmus-entrepreneurs.eu
- ▶ Contacter LMT, référent pour l'Ouest qui vous aidera à identifier une entreprise dans le pays de votre choix.
- ▶ Organiser son échange via Internet.

Financement

- ▶ Bourse européenne pour financer son séjour : de 600€ à 1000€ selon le pays d'accueil.

Contact

- www.erasmus-entrepreneurs.eu
- Pour le Grand Ouest : Laval Mayenne Technopole (LMT)
6, rue Léonard de Vinci – BP0119, 53001 Laval cedex
Nicolas Chomel, 02 43 49 75 24
-> nicolas.chomel@laval-technopole.fr
-> www.laval-technopole.fr/projet-europeen-erasmus-for-young-entrepreneur

5 - Les relais d'information sur l'Europe

5.1 - Associations portées par des jeunes

■ Comité Bretagne du Parlement européen des jeunes

L'association, qui s'interdit toute activité partisane, sur le plan politique et religieux, a plusieurs objectifs.

- ▶ Promouvoir en Bretagne le Parlement Européen des Jeunes et favoriser la participation des jeunes à ses activités.
- ▶ Intéresser les jeunes au développement et à l'avenir de l'Europe.
- ▶ Promouvoir la dimension européenne dans l'éducation, la formation et le développement personnel des jeunes.
- ▶ Encourager le développement de l'exercice de la citoyenneté, et particulièrement de la citoyenneté européenne, au sein des lycées et universités de la région Bretagne.
- ▶ Promouvoir l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité et préparer à la vie civique, sociale et démocratique.

Contact

- Comité Bretagne du Parlement européen des jeunes
10 place du Parlement de Bretagne
35000 Rennes
-> bretagne@pejfrance.org
-> www.pejbretagne.c.la

■ Le réseau Erasmus Student Network (ESN) en Bretagne

ESN est un réseau européen d'étudiants.

- ▶ Actions pour favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux (soirées, voyages, événements culturels, échanges linguistiques...).
- ▶ Sensibilisation à la mobilité, à travers l'échange d'expérience et la participation à des animations.

Contact

- ESN Rennes : <http://rennes.ixesn.fr>, facebook.com/esn.rf
esn.rennes@gmail.com
- ESN – Antenne de l'IMT Atlantique – Brest :
-> <https://cmibrest.u-bretagne.fr/fr/étudiants-étrangers/erasmus-student-network>

■ Jeunes européens - Rennes

Les Jeunes Européens sont une association citoyenne rassemblant des jeunes de 16 à 35 ans désireux de s'engager et d'agir en faveur de la construction européenne, présente dans toute la France avec près de 26 sections locales.

Actions dans les établissements scolaires et périscolaires en proposant des interventions pédagogiques bénévoles labellisées Europe par les jeunes, programme pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Objectif : sensibiliser autant que possible les jeunes à la construction et à la citoyenneté européenne.

Contact

- Jeunes européens
Maison de l'Europe - Place du parlement de Bretagne
35000 Rennes
-> rennes@jeunes-europeens.org
-> www.europeparlesjeunes.fr



5.2 - Réseau Information Jeunesse, Eurodesk, portail européen de la jeunesse

■ Le réseau Information Jeunesse

Les Points et Bureaux Information Jeunesse (PIJ, BIJ) informent tous les jeunes sur tous les sujets qui les concernent à un moment de leur parcours : formations, métiers, emploi, logement, santé, vie quotidienne, vacances, loisirs, engagement, initiatives ... et **mobilité internationale**.

► Sur place, un.e **professionnel.le à votre écoute**, une **documentation** nationale et régionale pour une première information **sur les différentes mobilités** (toutes les pistes, préparer son départ, étudier, faire un stage, travailler, être volontaire, partir au pair, chantiers de bénévoles, monter un projet individuel ou collectif...) et **par pays**.

► Ils peuvent également proposer des **forums ou ateliers d'information** en lien avec l'international.

Contact

• -> www.enroutepourlemonde.org / Près de chez vous / lieux

■ Eurodesk

C'est le réseau européen d'information pour la **mobilité des jeunes en Europe** soutenu par l'Union européenne.

Il met à jour le portail européen de la jeunesse

-> <http://europa.eu/youth/fr>

Informations pour les jeunes en Europe : étudier, travailler, entreprendre, partager, voyager, découvrir, agir, participer, être volontaire, connaître ses droits, se soigner.

En France, il est représenté par le réseau Information Jeunesse et coordonné par le CIDJ.

-> www.facebook.com/EurodeskFrance

-> www.eurodesk.eu

En Bretagne, 13 PIJ et BIJ sont labellisés eurodesk :

✓ CRIJ Bretagne (Rennes) ✓ BIJ de Brest ✓ BIJ de Lorient ✓ BIJ de Saint-Malo ✓ BIJ de Vannes ✓ PIJ de Bain-de Bretagne ✓ PIJ de Concarneau ✓ PIJ de Châteaulin ✓ PIJ de Guichen ✓ PIJ de Lamballe ✓ PIJ de Maure-de-Bretagne – Val d'Anast ✓ PIJ de Morlaix ✓ PIJ de Quimperlé.

► Ils peuvent vous aider à approfondir vos projets de mobilité en Europe.

► Ressources disponibles sur place : « Trouver un job en Europe », « Faire un stage à l'étranger », « Le monde en poche »...

► En octobre « Time to move ! » : diverses activités organisées en France et en Europe pour informer les jeunes sur les possibilités concrètes de mobilité.

Contact

• -> www.enroutepourlemonde.org / Près de chez vous / lieux

A noter !

Sur www.enroutepourlemonde.org / S'informer / Préparer son départ / Sites, téléchargez les « **Clics pays** » d'Eurodesk. Une sélection de sites par thématiques avec des informations générales (formalités, découvrir le pays), les contacts de l'Information Jeunesse dans le pays, des éléments sur :

- l'apprentissage de la langue
- les études, formation professionnelle
- l'emploi (emploi qualifié, job temporaire, stage)
- le volontariat, les échanges de jeunes
- la vie quotidienne : santé et protection sociale, logement, transport

■ Portail européen de la jeunesse

Informations et possibilités pour les jeunes en Europe : étudier, travailler, entreprendre, partager, voyager, découvrir, agir, participer, être volontaire, connaître ses droits, se soigner.

Le portail est géré par le réseau Eurodesk au niveau national.

Contact

• <http://europa.eu/youth/fr>

5.3 - Euroguidance

Euroguidance est le **réseau européen d'information spécialisé sur les études et les stages en Europe**.

► Fiches par pays sur l'organisation des études, les lieux et sites ressources, et, pour certaines destinations, sur l'accès aux formations dans des domaines spécifiques (santé, social, art...).

• -> www.euroguidance-france.org

En Bretagne, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Brest-Landerneau est le relais Europe Euroguidance.

► Les Centres d'information et d'orientation (CIO) accueillent les jeunes scolarisés et leur famille, les étudiants et toute personne à la recherche de renseignements sur les métiers, les formations initiales et professionnelles. **Spécialistes de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles, du conseil en orientation tout au long de la vie**, les psychologues de l'orientation de l'Education nationale reçoivent sur ou sans rendez-vous en entretien conseil.

Le CIO de Brest-Landerneau fait partie du réseau euroguidance, il est relais Europe pour l'académie.

Contact

• CIO Brest-Landerneau Relais Europe

Espace Athéna, Immeuble Artémis - Rue Hubertine Auclert - Zone de Kergonan-Nord - 29200 Brest

02 98 44 31 74

-> cio.brest@ac-rennes.fr

-> www.cio-brest.org

5.4 - Eures

Eures regroupe les **services publics européens de l'emploi**.

Cette plate-forme :

- propose des offres d'emploi sur l'Europe,
- permet aux candidats de déposer son CV en ligne,
- permet aux employeurs de chercher des profils,
- délivre des informations sur les conditions de vie et de travail par pays et régions (rubrique Vivre et travailler),
- informations sur les European Job days, événements de recrutement dans les différents pays d'Europe.

Contact

• -> <http://eures.europa.eu> (aussi sur facebook et twitter)

Les coordonnées des conseillers Eures figurent sur le site.

5.5 - Les Maisons de l'Europe, Europe Direct

Les **relais d'information sur l'Europe** répondent aux questions du grand public sur l'**Europe** en général, la **citoyenneté**, la **mobilité**. Ils proposent des animations pour sensibiliser le public, faire découvrir et partager les cultures des pays de l'Union européenne et faire vivre la citoyenneté européenne.

■ Côtes d'Armor

• **Europ'Armor – Centre d'information Europe Direct**

9 place du Général de Gaulle - 22000 Saint-Brieuc

02 96 62 63 98

-> europ.armor@cotesdarmor.fr

-> www.cotesdarmor.fr, rubrique citoyenneté

Réseau d'informations et d'animation sur l'Europe porté par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Les Relais Europ'Armor

• **Dinan**

Centre de Ressources International (CRI)

3 route de Dinard - 22100 Dinan

02 96 39 50 66

-> interculturala@interculturala22.fr

Regroupe les associations Intercultura (Fabrice Le Floch), Steredenn (Philippe Bouvet) et la Mission locale (Véronique Le Coq)



● **Gouarec**

Association Intégration Kreiz Breizh (AIKB)
3 rue du Sénéchal - 22570 Gouarec
02 96 24 87 90
Accueil : Maggie Fee / Spotlight on Brittany : Elaine Agrell et Robert Millar
-> info@aikb.fr
-> www.aikb.fr

● **Loudéac**

Loudéac Communauté Bretagne Centre
4 à 6 bd de la Gare - 22600 Loudéac
02 96 66 09 09 (Cindy Thomas)
-> c.thomas@loudeac-communautaire.bzh
-> www.loudeac-communautaire.bzh

● **Mellionnec**

Kreiz Breizh Villages d'Europe
Le Bourg - 22110 Mellionnec
02 96 24 29 90 (Marion Durand, Youenn Roumeas-Noel)
-> mellionnec@villages-culturels.com
-> www.villages-culturels.com

● **Saint-Brieuc**

Ligue de l'enseignement
89 bd Edouard-Prigent – 22000 Saint-Brieuc
02 96 94 16 08 / 06 32 63 04 97 (Morgane Creismas)
-> europe.laligue22@laligue22.org

● **Saint-Laurent (près de Bégard)**

Etudes et Chantiers Bretagne Pays de La Loire
Le Palacret, - 22140 Saint-Laurent
02 96 12 13 96 (Bénédicte Lancelleur)
-> ec.bretagne.savean@orange.fr
-> www.lepalacret.org

■ **Finistère**

■ **Maison de l'Europe de Brest**

Plateau des Capucins - 50 esplanade de la Fraternité
29200 Brest
02 98 46 60 09 / -> leuropedanslefinistere@gmail.com
-> maison-europe-brest.eu

■ **Ille-et-Vilaine**

● **Maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne**

Centre d'information Europe Direct Haute Bretagne
10 place du Parlement de Bretagne - 35000 Rennes
15 relais en Ille-et-Vilaine
02 99 79 57 08
-> maisoneuropederennes@gmail.com
-> www.maison-europe-rennes.org

■ **Morbihan**

● **Maison de l'Europe du Morbihan Bretagne Sud**

Maison des associations
31 rue Guillaume Le Bartz - 56000 Vannes
-> maison.europe.56@gmail.com
-> www.facebook.com/MaisonEuropeMorbihan
Ne reçoit pas le public mais propose des animations en lien avec l'Europe et tient des permanences à Vannes et Ploërmel.

● **Point info Europe du Pays de Pontivy**

1 rue Henri Dunant - 56300 Pontivy
02 97 27 86 66
-> animation-leader@pays-pontivy.fr
-> www.pays-pontivy.fr/le-point-info-europe

5.6 – Le Conseil régional de Bretagne

- ▶ Il encourage la mobilité des jeunes en Europe par le biais de bourses attribuées pour des projets d'études ou de stages.
*Consulter les fiches Actuel Bretagne **Etudier ou Faire un stage à l'étranger : adresses utiles en Bretagne.***
- ▶ Il soutient des actions de sensibilisation à l'Europe et organise la Fête de l'Europe en Bretagne.
- ▶ Il dispose d'un site qui a pour vocation d'informer les acteurs bretons sur tous les types de financements européens par profil et par thématique.
-> <http://europe.bzh>
- ▶ Jeu en ligne « L'Europe en live » : -> <http://eel.bretagne.fr>

Contact

Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton - CS 21101
35711 Rennes Cedex
-> www.bretagne.bzh / Les politiques / Europe et international